

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-cinq, le 04 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la
En exercice	14	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
Présents	13	le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle
Votants	13	VENDRASCO, Maire.
Absents	1	
Exclus	0	
Date de convocation 27 mars 2025		Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Emmanuel SERRIER, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD
Date d'affichage 28 mars 2025		Absente excusée : Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ
DEL 20250404-022		Procurations : /
OBJET :		
Composition de la CAO		Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle la démission de Madame Valérie FAVRE, validée par la Préfecture à la date du 24 février.

Madame FAVRE siégeait au sein de la Commission d'Appel d'Offres, selon délibération n°20200702_030 du 02 juillet 2020, et Madame le Maire rappelle la composition de la CAO :

- Sous la présidence d'Isabelle VENDRASCO, Maire
- Titulaires : Philippe HELF, Valérie FAVRE démissionnaire, Cédric VERNEY
- Suppléants : Christophe BOCQUET, Damien MISSILLIER et Emmanuel SERRIER.

Madame le Maire demande donc aux candidats de se déclarer.

Monsieur Christophe BOCQUET se porte candidat en tant que titulaire.

Madame Chantal MARCHAND se porte candidate en tant que suppléante.

Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Les candidatures ayant été communiquées, il est procédé au vote.

Madame le Maire demande si un élu s'oppose à la levée de l'obligation de scrutin secret.

Les élus, à l'unanimité, acceptent de lever l'obligation de scrutin secret, et le vote peut se faire à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **PROCEDE** à l'élection de Monsieur Christophe BOCQUET en tant que membre titulaire de la CAO
- **PROCEDE** à l'élection de Madame Chantal MARCHAND en tant que membre suppléant de la CAO
- **RAPPELLE** la composition de la CAO :
 - sous la Présidence d'Isabelle VENDRASCO, Maire,
 - Membres titulaires : Philippe HELF, Christophe BOCQUET et Cédric VERNEY
 - Membres suppléants : Chantal MARCHAND, Damien MISSILLIER et Emmanuel SERRIER

Le Secrétaire de séance,
Murielle NAGEL

Le Maire,
Isabelle VENDRASCO